

Dossier d'inscription – Les ateliers sportifs d'Hiver 2020
du 10 au 14 Février 2020
Stage pour les 6 / 13 ans

Ouverture des inscriptions le 27 Janvier 2020

Cadre réservé à l'administration

Agent :
.....

Identité de l'enfant

Nom:.....

Prénom:

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Lieu de naissance:

Adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Ville:.....

Informations familiales et personne à contacter en cas d'urgence

Nom/ Prénom Parent 1

.....

Adresse :

.....

Code Postal :..... Ville :.....

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Email :

Nom/ Prénom Parent 2

.....

Adresse :

.....

Code Postal :..... Ville :.....

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Email :

Personne(s) habilitée(s) à venir chercher l'enfant :

.....

Numéro en cas d'urgence :

Informations Supplémentaires

Tarifs :

30€ par enfant pour la semaine (limité à 24 enfants). Paiement en Chèque à l'ordre du Trésor Public ou possibilité de paiement en Espèce.

Planning :

A titre indicatif sous réserve de modification

| <u>Lundi 10 Février</u> | <u>Mardi 11 Février</u> | <u>Mercredi 12 Février</u> | <u>Jeudi 13 Février</u> | <u>Vendredi 14 Février</u> |
|---|--|---|---|----------------------------|
| Ferté Gaucher Gymnase Gérard Petit Frère | | | Rebais Gymnase Collège | |
| Temps d'accueil à partir de 9h30 jusqu'à 10h | | | | |
| Jeux Collectifs | Zumba avec intervenant extérieur, réalisation d'une flash mob. | Badminton Foot | Sortie à Metropolis Bowling et Laser Game A Château Thierry | Baseball à 5 |
| Cirque Arcathlon | Tournoi de Basket | Handball avec l'association de la Ferté Gaucher | | KinBall |
| Temps d'accueil à partir de 16h30 jusqu'à 17h | | | | |

FICHE SANITAIRE (Obligatoire)

Médecin traitant

Nom du médecin :

Adresse.....

Code Postal : _ _ _ _ _ Ville :

Allergies médicamenteuses : Non Oui, lesquelles

.....
Allergies alimentaires : Non Oui, lesquelles :

.....
Allergies respiratoires : Non Oui, lesquelles :

.....
Autres allergies : Non Oui, lesquelles :

.....

Merci de nous joindre la copie des vaccins à jour.

Projet d'accueil individualisé ? Oui Non *

**Si oui, merci de nous le joindre*

Votre enfant suit-il un traitement médical ? Non Oui, lequel :

.....

Autres difficultés éventuelles de santé (retrait de lunettes en cas de sport, appareil dentaire, etc...)

.....

.....

Je soussigné(e).....

certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à transmettre toute modification de situation au service concerné.

Fait à, le

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. / Mme

Responsable légal de l'enfant

- Autorise seulement les personnes habilitées à récupérer mon enfant le soir.
 Oui Non
- Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités journalières.
 Oui Non
- Autoriser les prises de vues lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant et l'utilisation des images par la Communauté de Communes pour sa communication.
 Oui Non
- Autorise la Communauté de Communes à conserver les informations fournies dans ce dossier à des fins de réutilisation pour les prochaines inscriptions aux animations du Service des Sports, jusqu'au 31 Août 2020.
 Oui Non

Signature :

REGLEMENT SPORTIF

Article 1

Dans le cadre des ateliers sportifs, les enfants et préadolescents participeront à une semaine composée de diverses activités physiques sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs et d'une activité extérieure différente par semaine. L'encadrement sera assuré par des éducateurs diplômés de la CC2M, ainsi que du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 et des bénévoles de clubs.

La CC2M se réserve le droit de modifier ses programmes d'activités si elle le juge nécessaire, ceci afin de préserver l'intégrité physique et morale des participants.

Article 2

Les familles devront munir leurs enfants d'une tenue de sport adaptée ainsi que de rechange et une bouteille d'eau. Prévoir un pique-nique pour la pause méridienne ; le goûter sera fourni par la CC2M. Selon la période et les activités proposées, une casquette et de la crème solaire peuvent être nécessaires.

Article 3

Les parents doivent accompagner, déposer et venir les récupérer les enfants à l'endroit indiqué sur le programme où se déroule l'activité. Ils doivent également signaler leur présence auprès de l'éducateur sportif dès leur arrivée et les prévenir de tout changement concernant les conditions du retour de l'enfant.

Il est recommandé aux parents de respecter les horaires de début et de fin des animations et de ne pas laisser seul l'enfant si l'éducateur n'est pas sur place.

Article 4

Les éducateurs sportifs disposent d'une trousse de premiers secours. En revanche, aucun médicament ne sera administré aux enfants.

En cas d'urgence, le personnel encadrant contacte les représentants légaux, et selon la gravité, fait appel aux secours (SAMU, Pompiers).

Article 5

Documents à fournir :

- La fiche sanitaire dûment remplie
- La copie des vaccins à jour
- L'autorisation parentale dûment remplie
- Une attestation d'assurance extra-scolaire
- Un certificat médical

Article 6

Les règlements doivent s'effectuer par chèque (sur présentation d'une pièce d'identité) ou en numéraire lors de la remise du dossier d'inscription, au service Sports de la Communauté de Communes des 2 Morin : 6 rue Ernest Delbet 77320 La Ferté Gaucher.

Toute absence non justifiée par un certificat médical ne sera pas remboursée.

Article 7

Tout comportement jugé déplorable par les éducateurs / animateurs sportifs pourra faire l'objet d'un renvoi sans remboursement.